

Convocation	03/01/2017	Délégués en exercice	47	Présents	36
Affichage	03/01/2017	Votants	45	Procurations	9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

SÉANCE DU LUNDI 9 JANVIER 2017 A 18 h 00

Président de séance : Pascal BUGIS

N° 2017/03

<p>Transports - Acquisition de deux autobus électriques auprès de la centrale d'achat des transports publics</p>

Etaient présents :

AIGUEFONDE : Vincent GAREL
 AUSSILLON : Didier HOULÈS, Dominique PETIT
 BOISSEZON : Claude AUSSILLOU
 CASTRES : Pascal BUGIS, Brigitte LAQUAIS, Fabienne LÉVÊQUE, Arnaud BOUSQUET, Michel SABLAYROLLES, Pierre FABRE, Geneviève AMEN, Jean-Pierre PARIS, Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES, Henri PISTRE, Martine GILMER, Géraldine ROUQUETTE, Jean-Paul PILOZ
 CAUCALIÈRES : Yohan ZIEGLER
 LABRUGUIÈRE : Jean-Louis CABANAC, Marie Dominique PESTRE SURLES
 LAGARRIGUE : Vincent COLOM
 MAZAMET : Olivier FABRE, Françoise ROUQUETTE, Michel MARTIN, Janine BARENS, Laurent MONNIER, Philippe BANCAL,
 NAVÈS : Brigitte BAUX
 PAYRIN-AUGMONTEL : Alain VAUTE
 PONT DE L'ARN : Bernard CABANES
 SAINT-AMANS-SOULT : Daniel VIAELLE
 VALDURENQUE : Jean-Louis BATTUT

Etaient représentés :

AUSSILLON	Bernard ESCUDIER	Procuration à	Didier HOULÈS
	Muriel ALARY	Procuration à	Vincent COLOM
CASTRES	Xavier BORIES	Procuration à	Pierre FABRE
	Nathalie BALZAN	Procuration à	Henri PISTRE
	Daniel CALLEJON	Procuration à	Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES
	Nathalie de VILLENEUVE	Procuration à	Laurence MUDET
	Yoan BASTOS	Procuration à	Fabienne FRAGIACOMO
	Catherine COLOMBIÉ-DESPLAS	Procuration à	Geneviève AMEN
	Jean-Marc POTHIER	Procuration à	Martine GILMER

Etaient absents :

Philippe GUÉRINEAU, Marc NOUXET.

Secrétaire de séance : Brigitte LAQUAIS.

Délibération n° 2017/03

Transports - Acquisition de deux autobus électriques auprès de la centrale d'achat des transports publics
--

Rapporteur : Vincent GAREL

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, en particulier son article 11 relatif aux entités adjudicatrices,

Vu les délibérations du Conseil de la Communauté d'agglomération n° 2013/06 et n° 2013/07 en date du 4 février 2013 relatives à l'adhésion à l'association AGIR et à la Centrale d'Achat des Transports Publics,

Vu la convention du 6 décembre 2016 entre le ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et la Communauté d'agglomération, relative au financement des actions réalisées dans le cadre du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »,

Considérant le besoin de la Communauté d'agglomération en matière d'acquisition de véhicules de transports urbains de personnes,

Considérant que l'acquisition de deux autobus électriques s'intègre dans le cadre du programme « Territoire à énergie Positive pour la croissance verte » (TEPCV) de la Communauté d'agglomération : Action 1 : « Développer la mobilité électrique sur le territoire ».

Le coût d'achat prévu et qui est inscrit dans la convention est de 920 000 € HT. L'aide TEPCV est de 420 800 € HT pour cette action.

Il est proposé au Conseil :

- d'acquérir deux autobus modèle SAFRA BUSINOVA ELECTRIQUE, auprès de la Centrale d'Achat des Transports Publics, au prix de 460 000 € HT l'unité,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes relatifs à cette commande.

Le Conseil de la Communauté,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide d'acquérir deux autobus modèle SAFRA BUSINOVA ELECTRIQUE, auprès de la Centrale d'Achat des Transports Publics, au prix de 460 000 € HT l'unité,
- autorise le Président à signer tous les actes relatifs à cette commande.

Dit que les crédits correspondant au financement de la dépense sont inscrits pour partie au budget primitif 2017 du budget « transports » au chapitre 21, compte 2182, gestionnaire TRA. Les crédits complémentaires seront inscrits lors d'une prochaine Décision Modificative.

Fait et délibéré à Castres, le 9 janvier 2017

Pour extrait conforme,

Le Président,

Pascal BUGIS